



14/09/22

RIVAGES, RACINES, PAYSAGES – fiche technique version autonome

- Choix du lieu : il doit présenter une bonne acoustique et être propice à l'intériorité. Les espaces scène et salle doivent être au même niveau, sans démarcation, et dépouillés autant que possible de tous mobiliers. Le sol doit être brut (ni plateau, ni tapis de danse).

- Espace disponible nécessaire (hors éclairage) : environ 6m x 4m. L'organisateur fournira à la compagnie plan et photos pour préparer l'installation.

- Eclairage : 4 projecteurs à LED de 20W sur pieds et 4 projecteurs au sol de 30W, fournis par la compagnie, à brancher sur des prises en 220V, pilotés par D::light.

- Sonorisation : inutile dans un lieu présentant une bonne acoustique et un public inférieur à 120 personnes. Si toutefois les conditions rendaient nécessaire une amplification, charge à l'organisateur de fournir le matériel adéquat.

- Installation : 5h avant la représentation. L'organisateur prévoira, dès l'arrivée sur place des artistes, une personne chargée de les accueillir et le cas échéant de les aider à préparer l'espace.

- Rangement à l'issue de la représentation : 3/4h. Une place de parking sera réservée à cet effet au véhicule de la compagnie.

- Des loges seront mises à disposition des artistes à proximité du lieu de représentation, elles comporteront lavabo, toilettes, et portant. Elles seront gardées pendant la représentation et tout le temps pendant lequel les effets personnels des artistes y seront déposés.

- Si besoin l'organisateur prévoira à proximité du lieu de représentation un lieu complémentaire pour l'échauffement des artistes avant le spectacle.

- Contact : Jany Pons Ballester, 06 52 73 28 93